

À Office Depot, 1 000 salariés laissés sur le carreau

CATHERINE GASTÉ

963 NOTIFICATIONS de loon-
diements sont parties mer-
credi 11 mai, à 10 heures, du
tribunal judiciaire, elles vont
arriver dans les boîtes aux let-
tres des salariés d'Oréal. Les
salariés d'Oréal ont des droits
la marque, avec son concept
tout pour le bureau au
débiter plus, tournant plus
à l'extérieur, et plus
gros plans sociaux depuis le
Covid. Mais en redressement
judiciaire, les salariés d'Oréal
sont actifs d'Oréal. Depuis
le magazine, 50 sur 60 repa-
rent pas le 3 juin sous le
signe d'Oréal, mais ils ont
dans la papeterie et les four-
nitures de bureau. Les deux
autres caisses, la vente au
détail et les services, correspon-
dent à l'industrie.

Deux tiers des effectifs,
963 sur 1 438 salariés,
notamment 200 commer-
ciaux, 200 livreurs, 200 pré-
parateurs de commandes et
plus 350 personnes des
services, sont concernés. Les
gros les rangs de Pôle
emploi, dans un silence quasi
général. « C'est un vrai car-
navales », dit un salarié. Il
aurait fallu faire ? Exploiter
des bombes de gaz, bruler
des pièces ? Aucun de nos
salariés n'a été impliqué
l'entreprise », assure, déçu,
Philippe Fernandez, le res-
ponsable de la communication
d'Oréal. Mais c'est l'Oréal
qui a été impliqué.

procureur nous a sous-entendu lors de l'audience du 25 mai : qu'on n'avait pas fait assez de bruit », se souvient Sébastien Fournier, de l'Unsa. « Il n'y a pas eu beaucoup d'échos dans les médias. Les salariés n'ont pas fait de tapage », lit-on en effet dans le *Journal*.

[illegible][illegible]

deux ans du sort des salariés. Il a tenu sans succès de trouver une meilleure issue auprès des pouvoirs publics. « On avait vécu la même case sociale avec l'entreprise. Quelle, marchée par Aurelius qui a déjà laissé 600 salariés sur le carreau. Le scénario s'est aussi joué avec l'entreprise de chimie Isochem. À l'époque, j'avais dit à l'Élysée de faire barrage à ce fonds. Or il continue ses basses œuvres », confie-t-il.

« Un grand glâcis »
La députée LREM Caroline Janvier parle, elle, de « grand glâcis ». « J'ai essayé d'accompagner au mieux les salariés qui ont été contraints d'éviter une ascension qui était presque écartelée d'avance. » Pour l'élite de la majorité, « c'est l'illustration d'un modèle économique très choquant, d'une forme de capitalisme aveugle avec des sociétés écartées, des incertitudes, des salariés qui cherchent la trésorerie et la font remonter à l'étranger, sans jamais investir. Même le gouvernement n'a pas de prise ». Selon elle, « il n'y a qu'au plan européen où l'on pourrait lutter contre cette forme de prédation ». Les mêmes Pares-Jaeger, les mêmes salariés, tentent de faire la démonstration. Une plainte a été déposée au Parquet financier en mai 2019, qui est en cours d'instruction.